

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle virtuelle des membres de la Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne, mercredi le 16 avril 2025 à 18 h 30.  
La présente assemblée générale annuelle se tient en mode virtuel.

Selon les données de la Fédération :

- Nombre d'écoute en direct : 36 (excluant la période de votation de 4 jours)
- Nombre d'écoute total (incluant la réécoute) : 41

Pour les besoins de l'enregistrement, les personnes suivantes sont présentes physiquement en caisse :

#### **AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Benoit Depot, président, Jean-Guy Simoneau, secrétaire et président du comité mise en candidature.

#### **PERSONNES RESSOURCES :**

Yvan Béliveau, directeur général, Roxanne Thibault, directrice des communications, Marie-Pier Gaudet, conseillère en communication et Chantal Désilets, adjointe à la direction générale. Une équipe de soutien en ligne du Mouvement Desjardins est en appui technique.

Marie-Pier Gaudet agit comme animatrice pour cette assemblée générale annuelle.

Benoit Depot, président du conseil d'administration, agit comme président de l'assemblée. Jean-Guy Simoneau, secrétaire au conseil d'administration, agit comme secrétaire de l'assemblée et Yvan Béliveau, directeur général, l'assiste dans ses fonctions à titre de secrétaire-adjoint du conseil d'administration.

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **1.1. Mot de bienvenue**

Le président du conseil d'administration souhaite la bienvenue aux membres qui assistent à l'assemblée à distance. Il explique également qu'ils pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autres sujets feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre prochains jours suivant l'assemblée.

#### **1.2. Message du président du Mouvement Desjardins**

Présentation d'une capsule vidéo de M. Guy Cormier, message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

### **2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

#### **2.1. Règles pour participer à l'AGA**

Nouveauté cette année : présentation d'un court vidéo pour familiariser les membres avec la plateforme numérique pour le déroulement de l'assemblée. On y précise les règles de fonctionnement et les modalités qui faciliteront le bon déroulement, les votes en direct et les interactions entre les participants et les intervenants tout au cours de la présente assemblée.

Ensuite, Marie-Pier Gaudet transmet quelques informations sur le fonctionnement et le déroulement de l'assemblée, notamment :

- SEUL LE MEMBRE DE PLEIN DROIT admis depuis au moins 90 jours peut proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct pendant l'assemblée. Ce membre est celui qui respecte également les conditions suivantes :
  - ✓ résider, être domicilié ou travailler au Québec
  - ✓ être une personne physique de 18 ans et plus, ou être une personne morale ou une société
  - ✓ être un membre réadmis membre de plein droit.

#### **2.2. Nomination des personnes scrutatrices**

Pour cette assemblée à distance, la votation en direct est utilisée pour la nomination des personnes scrutatrices.

Le président de l'assemblée recommande de nommer Jean-Guy Simoneau et Chantal Désilets afin d'agir comme personnes scrutatrices, étant donné qu'elles ont préalablement

été familiarisées avec le processus de votation utilisé pour cette assemblée. Elles sont responsables d'assurer le respect du processus de votation, notamment en procédant au décompte des votes afin qu'il puisse être communiqué.

Les personnes scrutatrices s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver les résultats secrets, tant qu'ils ne seront pas officiellement annoncés.

(Retiré) propose d'adopter la recommandation et elle est appuyée par (retiré). Après le vote, le président de l'assemblée déclare que la proposition de nommer Jean-Guy Simoneau et Chantal Désilets comme personnes scrutatrices est adoptée.

**Adopté**

### **2.3. Adoption de l'ordre du jour**

Jean-Guy Simoneau, secrétaire, est invité à présenter l'ordre du jour de l'assemblée :

#### **1. Ouverture de l'assemblée**

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

#### **2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**

- 2.1. Règles pour participer à l'AGA
- 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
- 2.3. Adoption de l'ordre du jour
- 2.4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 17 avril 2024

#### **3. Retour sur l'année 2024**

- 3.1. Rapport du conseil d'administration
- 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
- 3.3. Rapport financier
- 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

#### **4. Période de questions**

#### **5. Propositions soumises au vote**

- 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) | (vote en différé)
- 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
  - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
  - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
  - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
  - 5.2.4. Élection par acclamation
- 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

#### **6. Fin de la rencontre et remerciements**

#### **7. Publication des résultats et levée de l'assemblée**

Ensuite, le président d'assemblée demande une proposition d'adoption de cet ordre du jour. (Retiré) propose d'adopter l'ordre du jour et il est appuyé par (retiré).

**Adopté**

### **2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 avril 2024.**

Tel qu'indiqué dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque, les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, ni la lecture ni le résumé de celui-ci n'est effectué.

(retiré) propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée du 17 avril 2024 et elle est appuyée par (retiré).

**Adopté**

### **3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024**

#### **3.1. Rapport du conseil d'administration**

Le président du conseil d'administration fait part du rapport du conseil d'administration. Il présente les membres du conseil d'administration et partage les principales réalisations et les orientations que notre Caisse s'étaient fixées pour l'année 2024, à savoir :

1. En 2025, nous soulignons nos 125 ans d'expertise, de présence et de performance au service de nos membres et clients. Au fil du temps, Desjardins a évolué à vos côtés, devenant une institution financière d'envergure, un assureur d'importance au Canada et même l'une des coopératives financières les plus solides au monde. C'est une grande fierté de constater la façon dont le Mouvement s'inscrit dans la longévité avec pertinence et solidité, toujours en restant à l'écoute de ses membres et clients.
2. Depuis toutes ces années, Desjardins contribue ainsi à la prospérité des personnes et des collectivités. Nous avons continué d'utiliser une multitude de leviers qui nous sont propres pour jouer pleinement notre rôle de leader socioéconomique. Je pense à nos programmes de finance solidaire dont le Fonds d'entraide Desjardins qui permet de venir en aide aux personnes en situation de vulnérabilité financière ou encore à nos conférences de sensibilisation sur l'exploitation financière des personnes vulnérables qui visent à prévenir les abus et les fraudes.
3. Enfin, notre engagement à l'égard du développement durable et de la finance responsable se traduit notamment par l'obligation pour le conseil d'administration de la caisse d'adopter un plan triennal de développement durable et de finance responsable. Et notre caisse n'agit pas seule. En 2024, 100 % des CA des caisses ont formellement attesté que des actions favorisant le développement durable et la finance responsable étaient menées! Plus précisément, notre plan s'articule autour de deux axes d'intervention principaux : soit l'accompagnement des membres et clients grâce entre autres à la formation des employés et à nos programmes en finance solidaire. Mais également à travers les pratiques de gestion qui visent particulièrement à réduire notre empreinte carbone et à s'adapter aux changements climatiques.

#### **3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques**

Le président de l'assemblée, Benoit Depot, au nom du conseil d'administration, fait état du rapport sur la surveillance à trois règles déontologiques :

1. Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
2. Les dépôts acceptés et les crédits consentis par la Caisse aux personnes visées par le Code ainsi que le traitement des situations d'irrégularités relatives à de tel crédits ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
3. La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code

#### **3.3. Rapport financier**

Le directeur général est invité à présenter son rapport pour la dernière année, il partage également ses fiertés :

1. 2024 a été une année marquée par une intensification des défis auxquels nous devons répondre collectivement. Dans un contexte de volatilité économique, de révolutions technologiques, d'événements météorologiques extrêmes, de tensions géopolitiques et de bouleversements sociaux, le Mouvement Desjardins s'est affirmé, une fois de plus, comme un pilier de stabilité pour ses membres et ses clients. Et la caisse a joué un rôle de premier plan pour accompagner ses membres et répondre de manière proactive à leurs besoins dans ce monde en mutation. Notre mission nous oriente vers ce qui est au sommet de nos priorités : offrir les meilleures réponses aux besoins et aux attentes de nos membres et clients pour contribuer à leur autonomie financière.
2. Desjardins s'est engagé à fournir à ses membres et à ses clients des solutions numériques innovantes pour faciliter leur quotidien. Cette année, Alvie, notre assistante virtuelle leur propose des astuces, les aide à mieux comprendre leur situation et à faire des choix éclairés pour favoriser une meilleure gestion de leurs finances.

Autre nouveauté appréciée de nos membres : l'intégration du dossier de crédit Equifax à même notre plateforme AccèsD. Avec cet ajout, Desjardins est devenue la première

institution financière au Canada à offrir gratuitement l'accès aux deux agences d'évaluation du crédit, Equifax et TransUnion, et ce, sur la même plateforme. Depuis juin, un service d'alertes peut être activé directement dans l'application ou par courriel en cas de changements à leur dossier de crédit TransUnion. Ces évolutions permettent aux membres d'accéder facilement et simplement à davantage d'informations utiles à leur autonomie financière.

3. Enfin, sa plus grande fierté va naturellement à l'équipe de la Caisse de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne pour qui le travail au quotidien consiste à donner, à nos membres et clients, le meilleur d'elle-même et du grand Desjardins pour toujours mieux répondre à leurs besoins. Dévoués et disponibles, nos employés ont à cœur de faire une différence auprès des membres qu'ils accompagnent dans leurs projets et leurs rêves. Dans le contexte ambigu et exigeant des dernières années, des derniers mois, ils ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation et d'un engagement exemplaire. Il a tenu à les remercier chaleureusement et sincèrement.

Avant de partager les résultats financiers de la caisse, il présente quelques faits saillants pour le Mouvement Desjardins :

- ✓ Les excédents avant ristournes aux membres s'élèvent à 3 356 M\$.
- ✓ L'actif total est de 470,9 G\$.
- ✓ Et le retour aux membres et à la collectivité est de 557 M\$.

Présentation narrée (capsule vidéo) des résultats financiers de la Caisse sur les éléments suivants :

- a) 12393 membres
- b) Le volume d'affaires sous gestion : 1,47 G\$
- c) Total de l'actif, du passif et de l'avoir
- d) L'état du résultat dont :
  - ✓ Les excédents d'opération 10,67 M\$
  - ✓ Les ristournes aux membres 1,15 M\$
  - ✓ Les excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres 6,45 M\$

Ces résultats attestent de la bonne santé financière de notre coopérative de services financiers.

Enfin, il a tenu à apporter une précision au niveau de la décroissance de l'actif au bilan de 4.4 %. Cette décroissance s'explique par d'importantes sorties de fonds sur des dépôts transitoires dans un compte institutionnel. Des mouvements de fonds étaient prévus au cours de l'année 2024 et sont également prévues dans les années à venir. Il trouvait important d'apporter cette précision.

### **3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu**

Présentation, sous forme de capsule vidéo, des sommes totales qui ont été investies en 2024 pour soutenir des projets et initiatives du milieu, que ce soit avec le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), en dons et en commandites

Le président de l'assemblée, mentionne que cette année, dans le cadre d'un exercice triennal, le conseil d'administration de la Caisse a adopté un nouveau Plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de notre communauté. On souhaite ainsi nous donner une vision de notre engagement dans le milieu et de l'implication de la Caisse et des membres du conseil d'administration.

Le nouveau Plan d'engagement et de proximité a permis de réévaluer nos priorités d'investissement pour s'assurer que l'engagement de la Caisse se traduise par des actions cohérentes avec les besoins des membres et des partenaires de notre communauté.

Il a également remercié les membres qui ont participé à cette consultation qui s'est tenue en décembre dernier dans nos trois centres de services.

Les priorités d'investissement sont donc spécifiques à notre Caisse et représentent des enjeux socioéconomiques de notre communauté.

Bien que la caisse soit présente dans de nombreux secteurs d'activités, le président présente les priorités d'investissement qui ont été déterminées comme une réponse aux besoins de notre milieu :

- Engagement social et communautaire

- Réussite éducative
- Santé et saines habitudes de vie

#### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

L'animatrice de la soirée informe les membres que la parole est maintenant à eux et qu'ils peuvent adresser leurs questions via la boîte de dialogue prévue à cet effet dans leur écran, tel qu'expliqué au début de l'assemblée.

Après quelques minutes, aucune question n'est posée. L'animatrice invite les membres à inscrire leur question et à la fin, le président pourrait y répondre, s'il y a lieu.

#### 5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

##### 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) – Vote en différé

Présentation d'une capsule vidéo qui porte sur la ristourne, élément distinctif de notre coopérative.

Le président de l'assemblée souligne que le scénario recommandé par le conseil d'administration est celui qu'ils estiment le plus avantageux pour l'ensemble de nos membres et de notre communauté et conforme aux encadrements applicables.

Par la suite, le directeur général, Yvan Béliveau, mentionne que les excédents avant ristournes aux membres se chiffrent à 7,310 K\$

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES		
<b>Excédents (déficit) avant ristournes aux membres</b>	<b>7 310 k\$</b>	<b>RISTOURNE VOLUMES<sup>2</sup></b>	<b>TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS ET ENTREPRISES</b>	<b>ÉQUIVALENT EN DOLLARS</b>
Virements réglementaires et autres ajustements	(3 224) k\$	Comptes		231 k\$
• Affectation/utilisation des réserves plus-value <sup>1</sup>	(3 760) k\$	Épargne et placements	0,58 \$	166 k\$
• Autres éléments du résultat	373 k\$	Fonds		73 k\$
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	164 k\$	Prêts et marges de crédit		273 k\$
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(1) k\$	<b>RISTOURNE ASSURANCES<sup>3</sup></b>	<b>23 \$ / 1 000 \$ de prime</b>	<b>132 k\$</b>
<b>Solde des excédents à répartir</b>	<b>4 086 k\$</b>	<b>RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT<sup>3</sup></b>	<b>0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets</b>	<b>64 k\$</b>
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(1 028) k\$	<b>RISTOURNE PRODUITS<sup>3</sup></b>	Montant de 50 \$ <sup>4</sup>	187 k\$
• Ristourne	(1 146) k\$	<b>RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE<sup>3</sup></b>	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ d'honoraires et de commissions	20 k\$
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	282 k\$			
• Affectation au FADM	(164) k\$			
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0 k\$			
Affectation à la réserve générale	(3 059) k\$			
<b>Solde des excédents à répartir</b>	<b>0 k\$</b>			
		<b>PROPOSITION DE VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2024</b>	<b>Total des ristournes aux membres</b>	<b>1 145 458 \$</b>
			<b>Fonds d'aide au développement du milieu</b>	<b>164 378 \$</b>

1 L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.  
2 Soumise au vote lors de l'assemblée.  
3 Taux établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.  
4 Montant pouvant atteindre 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

(retiré) propose la recommandation de partage des excédents et elle est appuyée par (retiré).

Le président de l'assemblée mentionne que cette proposition de l'assemblée recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels et les taux de ristournes est soumise au vote après les présentations et discussions de la présente assemblée. Les précisions sur la façon de voter au cours des 4 prochains jours ont été indiquées à la fin de l'assemblée.

##### 5.2. Élection des membres du conseil d'administration

###### 5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Président d'élection : Benoit Depot

Secrétaire d'élection : Jean-Guy Simoneau

### **5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature**

Jean-Guy Simoneau, président du comité de mise en candidature, mentionne que le conseil d'administration se donne chaque année des cibles de compétences et de représentativité, appelé le profil collectif enrichi.

Le CA a donc mis à jour son profil collectif en fonction de sa réalité et ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés. Ce sont ces critères qui ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures. Chaque membre qui pose sa candidature devait d'ailleurs démontrer dans quelle mesure il viendrait enrichir la composition du conseil.

Le président du comité de mise en candidature fait lecture du rapport du comité à l'assemblée, soit :

Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 20 janvier dernier de la façon suivante :

- par de l'affichage dans tous nos établissements,
- par de la diffusion sur nos canaux virtuels : notre site Internet, notre page Facebook et notre infolettre,
- par un courriel envoyé aux membres

Pour l'assemblée générale de cette année, 5 postes sont à combler et la Caisse a reçu 5 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins.

Tel qu'indiqué dans l'avis d'appel de candidatures, nous vous rappelons que le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif:

- des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants: En gestion d'entreprise et en comptabilité
- 2-3 femmes et 2-3 hommes pour maintenir la parité.
- des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : 2 de 18-34 ans, 1 de 35-49 ans, 1 de 50-64 ans et 1 de 65 ans et plus

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande.

Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

### **5.2.3 Présentation des personnes candidates**

Présentation, par le président d'élection, de toutes les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année, soit leur occupation, groupe d'âge et compétences recherchées en 2024 : Michel Bédard, Hector Bergeron, Julie Brunelle, Lucien Montembeault et Lucie Provencher.

### **5.2.4 Élection**

Le président d'élection mentionne que nous avons 5 postes à pourvoir au conseil d'administration, et nous avons reçu un nombre de candidatures égal au nombre total de postes à combler. Il déclare élus (es) en tant que membres du conseil d'administration les personnes suivantes :

Michel Bédard, Hector Bergeron, Julie Brunelle, Lucien Montembeault et Lucie Provencher.

Ils les félicitent pour leur nomination.

### **5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats**

L'animatrice, Marie-Pier Gaudet, mentionne les précisions pour la période de votation. Les membres seront appelés à voter sur :

- la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes.

Également, elle rappelle que seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter.

Elle précise que :

- La réécoute de cette assemblée sera possible par le biais du bouton « Mon vote » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse. Même si des membres n'ont pas assisté à l'assemblée, ils pourront ainsi voter en toute connaissance de cause.
- Toute la documentation de référence en lien avec les votes en différé est également disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse.
- Les différentes façons de voter sont aussi nommées : sur AccèsD (cliquez sur le bouton « Mon vote »), par le biais du site Internet de notre caisse, et même, sur la page d'accueil du desjardins.com. Enfin, les membres ont la possibilité d'utiliser la borne de votation le 17 avril aux différents centres de services de la Caisse selon les heures d'ouverture habituelles (Noter que la période de votation arrivait en même temps que le congé de Pâques).
- Pour être habilités à voter, les membres doivent d'abord être inscrits au service AccèsD. Advenant qu'ils ne sont pas inscrits, ils peuvent le faire en contactant notre caisse. Notre plateforme de votation nous permet de confirmer que vous répondez bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit.

#### **Ouverture de la période de votation en différé pour 4 jours**

La période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, dès ce soir du 16 avril jusqu'à 23 h 59 le 20 avril 2025.

#### **Précisions sur l'annonce des résultats et la levée de l'assemblée**

Le président de l'assemblée, Benoit Depot mentionne que les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.

24 à 48 heures après la période de votation, le résultat des votes sera alors publié sur le site Internet et disponible auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle.

Il ajoute que bien que le conseil d'administration estime que la proposition de partage des excédents sur laquelle les membres sont invités à voter soit celle qui est la plus avantageuse pour les membres et la communauté, si jamais il y a un vote négatif sur la proposition, l'annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l'assemblée, cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours.

Les membres seront alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui leur sera soumise pour une nouvelle période de votation.

### **6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS**

Benoit Depot, président de l'assemblée, remercie Josianne Poisson qui termine aujourd'hui son mandat au conseil d'administration et souligne son engagement envers notre coopérative.

Également, il remercie les membres pour leur participation à cette assemblée générale annuelle pour la confiance témoignée.

Enfin, il remercie tous les membres du conseil d'administration et le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux servir nos membres.

### **7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

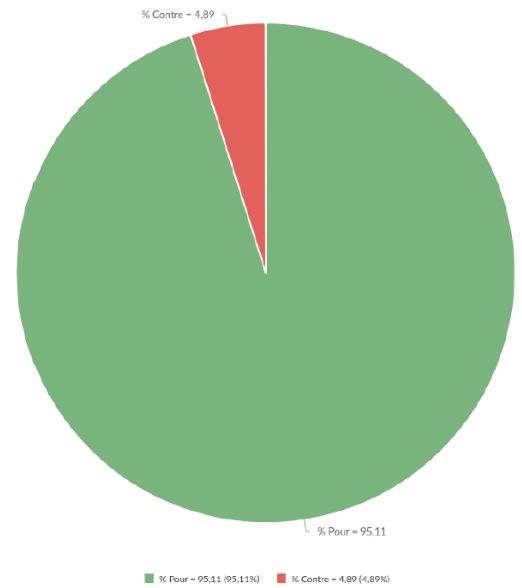
#### **4 jours plus tard – après la fermeture de la période de votation :**

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA :

Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne  
Résultats de vote de l'assemblée générale annuelle 2025

Statut de la période de votation : Terminée

Excédents



**Proposition sur la répartition de excédents**

95.11 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est **Adoptée**

**Levée de l'assemblée**

Les résultats des votes en différé ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 22 avril 2025 à 11 h 58.

---

Benoit Depot

---

Jean-Guy Simoneau

Procès-verbal rédigé par Yvan Béliveau, directeur général et secrétaire-adjoint de l'assemblée générale.